

M.A/DA  
MINISTERE DELEGUE AUPRES DU PREMIER ✓  
MINISTRE CHARGE DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES ET DU PLAN

-----  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES  
-----

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail  
-----

Abidjan, le 13 FEV. 1995

N° \_\_\_\_\_/MEFP/DGD

C I R C U L A I R E N° 771 /DU 13 FEV. 1995  
(DIFFUSION GENERALE)

**OBJET** :- Fret Maritime  
- Application des nouveaux  
Tarifs de la conférence EWAC.

Conformément à la lettre n°728 du Directeur Général de l'Office Ivoirien des Chargeurs (O.I.C.) du 27 Décembre 1994, relative à la création de la nouvelle conférence EWAC,

J'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble des services et des usagers pour application immédiate les nouveaux Tarifs de Fret Nord/Sud Europe WEST AFRICA CONFERENCE (EWAC).

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente dont toute difficulté d'application me sera signalée d'urgence.

**AMPLIATIONS**

MEFP  
M.I. COMMERCE  
UPACI  
SCIMPEX  
CHAMBRE IND.COMMERCE  
SYNDICAT PME/TRANSIT  
S/C SIS-TRANSIT  
SYNDICAT DES TRANSITAIRES  
S/C SAGA-C.I.  
DIRECT.SCES EXTERIEURS  
DIRECT/ENQUETES DOUANIERES  
DIRECT/STATISTIQUES ET RECETTES  
DIRECT/REGIONALE  
CHEFS DE BUREAU  
AMBASSADE CI/BRUXELLES  
234,AV.FRANKLIN ROOSVELT  
1050 BRUXELLES  
AMBASSADE CI/GENEVE  
MISSION ECONOMIQUE CI/PARIS  
S.G.S.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES,

**A. GNAMEYOU.**

